

FO

Groupe TF1

La force de l'engagement

FO Savoir

2 dispositifs

de reconnaissance d'ancienneté

1 - Médaille d'honneur du travail concerne toute la carrière professionnelle, y compris les années travaillées hors TF1

- Il faut faire une demande sur le site du service public :

Médaille d'honneur du travail | Service-Public.fr

L'attestation de travail concernant TF1 peut être délivré par son correspondant paie.

- Après validation par l'administration, la mairie de son domicile vous contactera afin de délivrer un diplôme (*cela peut prendre plus 6 mois, ne pas hésiter à contacter sa mairie dès que le dossier du service public est notifié « validé »*)
- Donner une copie de ce diplôme à Deolinda Da Silva <DDASILVA@tf1.fr> qui fera une demande à la paie TF1 pour verser une prime nette sur votre salaire :



20ans de travail : 300€

30ans de travail : 420€

35ans de travail : 540€

40ans de travail : 600€

Attention, on ne peut pas demander plusieurs primes à la fois, donc pensez à le faire au fur et à mesure des années. Pour info, il est possible de demander - en plus de la prime - une médaille « physique » (uniquement sur demande auprès de Deolinda Da Silva <DDASILVA@tf1.fr>)

2 - Médaille du travail dans le Groupe TF1

- La communication interne TF1 contacte directement les collaborateurs 1 fois par an dès lors qu'ils ont **20ans, 30ans ou 40ans d'ancienneté dans le groupe TF1.**
- Un cocktail est en général organisé
- à date des coffrets Relais châteaux sont offerts à chaque salarié.



Vanessa Leprince



Arthur Duval



Isabelle Toublant



Ludovic Merindol



Nadine Flamand



Annabelle Thomas



Marie-Aude Morel



Christophe Nèulac



Aurélie Beuriot



Dominique Cortes



Aurélia Amério



Théo Rivera



Pour en savoir plus

0699794094 / 0662923428

Permanence bureau FO 3eme SUD

Apple Store



MyFO Médias

#TéléchargezNotreAppliMobile

Novembre 2024

Google Store

